

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 3364

21 mars 1891, 6¹/₂ h., p.

Classe 64

ALB. JEANNERET & FRÈRES, à S^T-IMIER.

Compteur-chronographe.

Notre mécanisme de compteur-chronographe est représenté à une échelle exagérée dans le dessin ci-joint, dans lequel la fig. 1 est une vue du mécanisme placé sous le cadran (ce dernier étant supposé enlevé), dans sa position de marche. Fig. 2 est une vue du dessus du mouvement pendant la marche. Fig. 3 est une vue du dessus du mouvement et fig. 4 une vue du mécanisme placé sous le cadran, pendant l'arrêt du chronographe.

Dans toutes les figures les mêmes lettres désignent les mêmes parties.

Le barillet *A*, fig. 1, transmet sa rotation à la grande moyenne *B*, placée entre le centre de la montre et le pendant, et dont le chevillot porte le canon de l'aiguille *C* du compteur des minutes. La roue de grande moyenne *B* transmet son mouvement à la petite moyenne *C'* qui actionne la roue de champ *D* dont l'axe est placé au centre de la montre et porte le canon de l'aiguille *E* des secondes. Enfin la roue de champ *D* actionne le balancier *G* par l'intermédiaire de la roue d'échappement *F*.

Le remontoir se compose d'un pignon de couronne *H* dans lequel s'engage la partie carée de la tige de couronne *J*, et de deux rochets *K* et *L*. Le rochet *K* engrène dans la denture

du pignon de couronne *H* et dans celle du rochet *L* fixé sur l'arbre du barillet.

Un cliquet *M* d'une disposition originale, engage sa dent *m* dans la denture du rochet *L*. Ce cliquet se termine par une queue arrondie *m'* faisant ressort et s'appuyant contre le couvre-rochets *N* qui sert à maintenir en place tout à la fois les rochets *K* et *L* et le cliquet *M* pivoté en *m'*, fig. 3.

L'arrêt et la mise en marche du chronographe sont commandés par un levier *O* placé sur la platine, fig. 3. Ce levier est pivoté en *o* et son talon est formé d'une manière analogue à celui du cliquet qui vient d'être décrit, c'est-à-dire qu'il se termine par une queue arrondie *o'* faisant ressort et s'appuyant contre une goupille *a*. Le levier *O* porte un tenon *b* qui traverse une ouverture *c* de la platine et va s'appuyer sous l'effort du ressort *o'* contre la roue à colonnes *P*. Enfin l'extrémité du levier *O* porte un fil d'archal *d* recourbé en crochet de façon à embrasser un segment du balancier *G*, lorsque le tenon *b* du levier *O* est soulevé par une partie pleine de la roue à colonnes *P*, fig. 3 et 4. Lorsque le tenon *b* tombe dans une encoche de la roue à colonnes *P* le crochet *d* ne s'écarte pas seulement du balancier *G*, fig. 1 et 2, pour le laisser libre d'osciller, mais il lui donne une

impulsion qui assure le départ exact du chronographe.

Q est le double marteau de remise à zéro dont le talon *q* s'appuie sur la roue à colonnes *P* sous l'effort du ressort *e*. Son bec *g* actionne le cœur *C^x* du compteur et son bec *i* actionne le cœur *E^x* de l'aiguille des secondes.

Lorsque les parties se trouvent dans la position représentée par les fig. 3 et 4 le chronographe est arrêté, le tenon *b* du levier *O* étant soulevé par une partie pleine de la roue de colonne. A une pression de la tige de couronne sur le levier à cliquet *R* on produit, par le fait de l'engagement de la dent *q* dans une encoche de la roue à colonnes *P*, et de l'action du ressort *e*, la chute du marteau *Q* sur les cœurs et la remise à zéro simultanée des deux aiguilles, position des pièces non représentée dans le dessin. Pendant cette chute du levier *Q* le levier *O* reste dans la position de la fig. 3. A une nouvelle pression exercée sur la tige de couronne le tenon *b* du levier *O* tombe dans une coche de la roue à colonnes et le crochet *d* donne l'impulsion au balancier *G* en prenant

la position représentée par la fig. 2, le levier *Q* étant soulevé en même temps comme le montre la fig. 1. Puis, à une troisième pression le tenon *b* du levier *O* est de nouveau soulevé par une partie pleine de la roue à colonnes et les pièces reprennent la position représentée par les fig. 1 et 3.

EN RÉSUMÉ,

Nous revendiquons comme notre invention :

Un mécanisme perfectionné de compteur-chronographe, caractérisé par :

- 1° Le levier *O* avec tenon *b*, talon à ressort *o^x* et crochet à ressort *d*;
- 2° La forme du marteau de remise à zéro *Q*;
- 3° Le cliquet *M* avec talon à ressort *m^x*;
- 4° La forme du couvre-rochets *N*;
- 5° La position de la roue de grande moyenne *B* placée entre le centre de la montre et le pendant et portant l'aiguille *C* du compteur des minutes.

ALB. JEANNERET & FRÈRES.

Mandataire : E. IMER-SCHNEIDER.

Abb. Jeanneret & frères.
21 mars 1891.

Brevet N° 3364.
1 feuille.

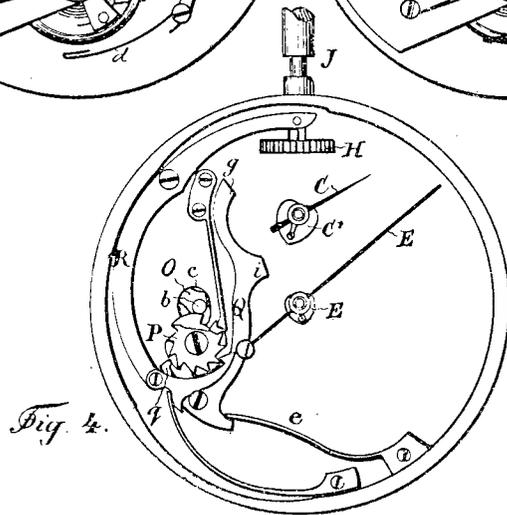
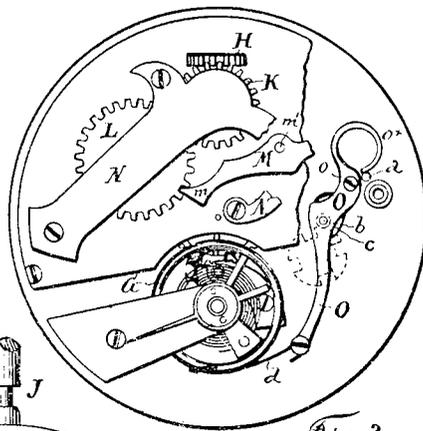
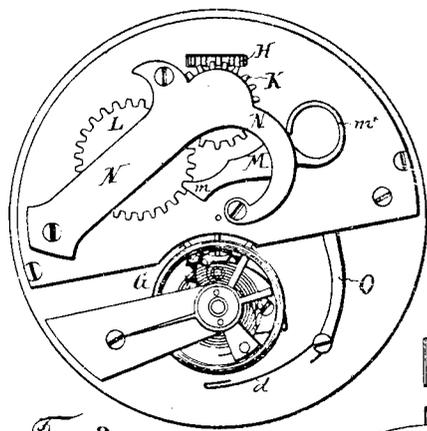
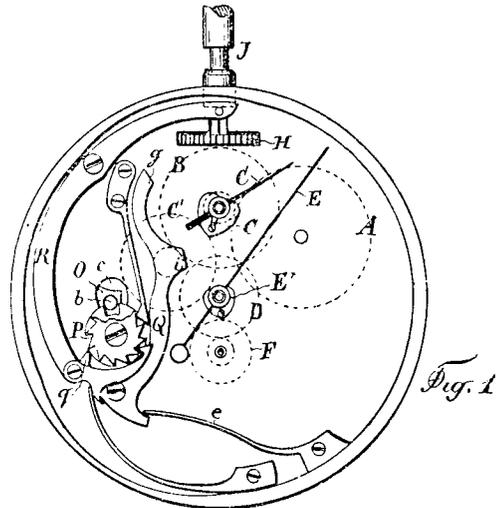


Abb. Jeanneret & frères.
Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER.